



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pour des politiques publiques à la hauteur des enjeux !

Dans un contexte de crise agricole sans précédent, la bio s'impose comme la véritable alternative pour un système agricole à bout de souffle. En témoigne l'ampleur de la vague de conversion à l'agriculture biologique en 2016 : en Auvergne-Rhône-Alpes, 700 nouvelles fermes se sont engagées en bio au 1er semestre. A cet égard, les soutiens publics à la bio restent, eux, clairement insuffisants. Retard de paiement des aides bio, enveloppes budgétaires sous-estimées,... les signaux d'alerte sont nombreux et contredisent les annonces faites par les responsables politiques. Face à ce constat, le réseau des agriculteurs bio d'Auvergne-Rhône-Alpes demande à la Région et à la DRAAF* davantage d'anticipation et de concertation.



Malgré une demande sociétale en hausse, un agriculteur conventionnel touche en moyenne plus d'aides de la Politique Agricole Commune (PAC) qu'un agriculteur bio. La bio n'est donc pas l'agriculture la plus subventionnée. Pourtant, les aides à la conversion, accessibles pendant les cinq années qui suivent l'engagement d'une ferme en bio, représentent un soutien indispensable pour sécuriser cette phase de transition parfois difficile. Les aides au maintien sont nécessaires, par la suite, pour rémunérer les conséquences positives des pratiques bio sur l'environnement et la santé publique. Les aides à la bio issues de la PAC sont financées par l'Europe (à 75%) et l'Etat (à 25%). Mais aujourd'hui, deux problèmes majeurs sont à déplorer :

- **Le compte n'y est pas** : en dépit des objectifs volontaristes annoncés par l'Etat comme la Région, l'enveloppe budgétaire calibrée en 2014 pour la période 2015-2020 a été largement sous-estimée, et ce malgré les alertes lancées par le réseau FNAB (Fédération nationale de l'agriculture biologique) qui demandait des moyens budgétaires permettant de répondre aux besoins des nombreuses fermes qui s'engagent en bio. Aujourd'hui, au vu de la forte dynamique de conversion en Auvergne-Rhône-Alpes, cette enveloppe pourrait se révéler insuffisante en 2017, voire dès 2016. **De fortes incertitudes pèsent donc sur la possibilité d'accompagner les fermes bio d'Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'en 2020.**
- **La gestion du dossier « aides à la bio » est loin d'être prioritaire** : manque d'anticipation et de coordination entre les différents interlocuteurs (Etat, Région, Agence de Service et de Paiement...), problèmes informatiques... Les aides bio sont versées en dernier, après l'ensemble des autres aides à l'agriculture. Ainsi, le solde des aides bio de la PAC 2015 ne sera vraisemblablement pas versé avant début 2017. Et ces retards mettent à mal les trésoreries des fermes nouvellement engagées en bio.

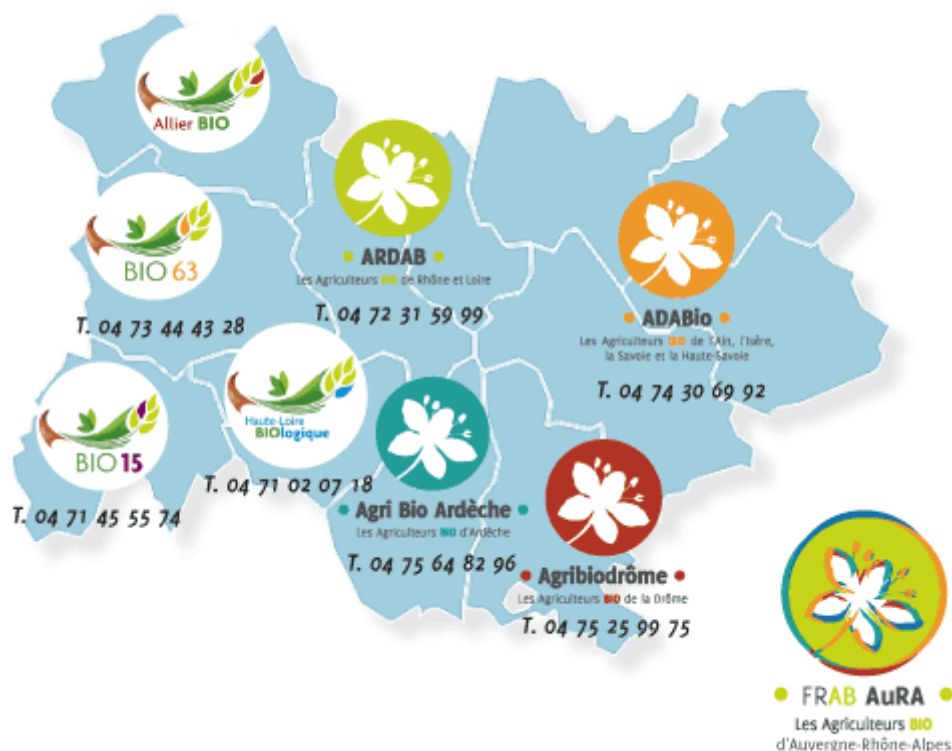
Une concertation nécessaire pour accompagner le changement d'échelle de la bio

Alors qu'en 2015 nous avons déjà connu une hausse de la consommation en produits bio de +20%, tous les indicateurs font aujourd'hui état d'une croissance exponentielle pour 2016 et les années à venir. Cette tendance de fond touche tous les modes de commercialisation, de la vente directe aux grandes surfaces en passant par les magasins spécialisés. Côté amont, producteurs et éleveurs sont de plus en plus nombreux à franchir le pas vers l'agriculture biologique. Bien que les profils restent diversifiés et touchent l'ensemble des productions, un grand nombre des conversions en Auvergne-Rhône-Alpes concerne des secteurs agricoles en crise tels que le lait et la viande.

Face à ce constat, le réseau des agriculteurs bio d'Auvergne-Rhône-Alpes demande à la Région et à la DRAAF* davantage d'anticipation et de concertation, afin de mettre en œuvre les solutions qui permettront un paiement en urgence des aides 2015 et un engagement au versement des aides 2016-2020 en Auvergne Rhône-Alpes.

**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt*

Pour plus d'informations au niveau départemental, contactez les groupements
d'agriculteurs bio d'Auvergne-Rhône-Alpes :



La **FRAB AuRA** est la fédération régionale de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes, cette association loi 1901 a été créée en 2016, issue des deux anciennes entités régionales : Corabio pour Rhône-Alpes et le GRAB Auvergne pour l'Auvergne. Elle fédère 8 groupements d'agriculteurs bio départementaux : Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB (Rhône et Loire), ADABio (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie), Bio63 (Puy-de-Dôme), Haute-Loire Biologique, Bio15 (Cantal) et Allier Bio. La FRAB AuRA est membre du réseau FNAB (Fédération nationale de l'agriculture biologique) et œuvre au développement de l'agriculture biologique, en lien avec les instances politiques locales, régionales, nationales et européennes. www.corabio.org

CONTACT MEDIAS :

FRAB AuRA - Claire Lecouteux
claire.lecouteux@corabio.org - T. 04 75 61 19 36

CORABIO - INEED Rovaltain TGV, BP 11150 ALIXAN - 26 958 VALENCE Cedex 9